

Redistribution des subsides, an 1

L'année 2018 aura été la première des cinq sur lesquelles courent les nouveaux contrats-programmes conclus entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les compagnies et institutions des arts de la scène, à la suite d'une vaste opération de transparence visant à mettre tous les acteurs du secteur sur le même pied, simultanément. Mais certains cas, comme celui de la Compagnie Belle de nuit de Georges Lini, pourtant omniprésente dans les ruines de Villers-la-Ville (un somptueux *Caligula* cet été), au Poche ou encore à l'Atelier 210 et néanmoins sous-financée, sont symptomatiques de failles persistantes dans le système de distribution des subsides.

Dans le collimateur cette année : les instances d'avis, sur lesquelles reposaient en grande partie les décisions de la ministre de la Culture Alda Greoli, mais dont de nombreux membres sont à la fois juges et parties dans le processus. Une refonte est en cours, visant à la fois une plus grande ouverture et une transversalité, et à un appel à candidats pour les nouvelles instances devrait être lancé début 2019. Déjà actée dans le projet de décret : l'exigence de parité entre hommes et femmes dans ces organes, loin, très loin d'être atteinte aujourd'hui. ▣

ESTELLE SPOTO